



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E3800

VALABLE JUSQU'AU 26/03/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 24/12/1999
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE B317686327

Siret : 317 686 327 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 23844M

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 2276833304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 2276833304

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2023

Raison sociale : CUTILLAS MANUEL SARL

9 BIS RUE DE PLAISANCE - 11100 NARBONNE
Z.I. PLAISANCE
11100 NARBONNE

Téléphone : 04 68 41 28 12

Fax :

Portable :

Site Internet : www.cutillas.fr

E-mail : contact@cutillas.fr

Responsabilité légale :

CUTILLAS THIERRY GÉRANT / CUTILLAS STEPHANE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 22/02/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.